



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/2
25 mars 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-neuvième réunion
Montréal, 15-19 avril 2013

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Introduction

1. Le présent document rend compte des activités du Secrétariat depuis la 68^e réunion du Comité exécutif.

Avis concernant les décisions de la 68^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 68^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/53 et Corr.1) contenant les décisions du Comité a été communiqué à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 68^e réunion et a été mis en ligne sur le site internet du Fonds multilatéral. Il est disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol et français. Les décisions relatives à l'approbation des projets, le retard dans la mise en œuvre et dans la soumission des tranches ont été également communiqués à 61 pays visés à l'article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un document élaboré à l'issue de la réunion et récapitulant les décisions prises lors de la 68^e réunion a été adressé par courriel à tous les participants, à la Branche ActionOzone du PNUE pour transmission aux Réseaux régionaux et a été publié sur le site internet du Fonds multilatéral.

Décisions de la 68^e réunion requérant certaines mesures

3. Le Secrétariat a donné instruction au Trésorier de transférer aux quatre agences d'exécution les fonds correspondant aux allocations nettes approuvées lors de la 68^e réunion du Comité exécutif et de déduire des contributions financières des pays concernés, les fonds correspondant aux projets bilatéraux approuvés.

Examen des préparatifs de la 69^e réunion

4. Le Secrétariat a entrepris les actions suivantes en vue de la 69^e réunion du Comité exécutif :

État des ressources et planification

Soldes et disponibilité des ressources

5. Dans le cadre de la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/4, le Secrétariat a examiné les soldes engagés et non engagés détenus par les agences et issus des projets achevés ainsi que tous les reliquats de coûts d'appui d'agence qui leur sont associés. Le document présente le montant total des ressources à la disposition du Comité exécutif et qui feront l'objet de son approbation lors de la 69^e réunion. Ces ressources ne pourront financer qu'une partie des projets qui seront proposés au Comité lors de la 69^e réunion.

Rapports périodiques et conformité

6. Le Secrétariat a préparé les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/5 et Add.1, les rapports périodiques et de conformité qui comprennent : une mise à jour des critères relatifs au respect des mesures de réglementation du Protocole de Montréal par les pays visés à l'article 5, et des informations concernant les pays visés à l'article 5 et faisant l'objet de décisions des Parties et de recommandations du Comité d'application en matière de conformité. Ces rapports font aussi état des données relatives à la mise en œuvre des programmes de pays, notamment une analyse des données sectorielles de consommation de SAO ainsi qu'une section consacrée aux particularités des programmes nationaux d'élimination des SAO. Ils fournissent également des informations sur les projets subissant des retards de mise en œuvre, ayant un statut spécial ou pour lesquels des rapports spécifiques détaillés sont requis.

Plans d'activités 2013-2015 du Fonds multilatéral

7. Le Secrétariat du Fonds en collaboration avec les agences bilatérales et d'exécution a examiné les plans d'activités des agences lors de la réunion de coordination inter-agences (voir paragraphe 28). Ces plans d'activités portent sur la période 2013-2015 mais étendent leurs informations aux activités prévues d'ici à 2020. Le Secrétariat a préparé un plan d'activités général regroupant les plans d'activités des agences pour la période 2013-2015 sous la référence UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/6. Ce document présente des informations telles que les fonds alloués, les accords pluriannuels et les coûts standards, les activités liées à l'élimination des HCFC et d'autres SAO, les activités non visées par la conformité, les ajustements effectués pour prendre en compte les décisions antérieurement prises par le Comité exécutif sur des plans d'activités qui lui ont été soumis. Le document présente aussi des indicateurs de performance.

Mise en œuvre des programmes

Surveillance et évaluation

8. Suite à l'examen des termes de référence de la seconde phase de suivi et évaluation des projets relatifs aux accords pluriannuels, lors de la 67^e réunion (décision 67/7), l'Administrateur principal, Suivi et évaluation a réalisé en compagnie d'une équipe de consultants, des visites de terrain dans 8 pays (Bangladesh, Chili, Chine, Colombie, Égypte, Mexique, Inde et Turquie) au début de l'année 2013. Des rapports d'études de cas ont été réalisés pour chaque pays ainsi qu'un rapport final d'évaluation (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/12). L'Administrateur principal, Suivi et évaluation a préparé par ailleurs, le mandat de l'étude théorique sur l'évaluation de la phase préliminaire de l'élimination des HCFC, dans le cadre du programme de travail 2013 relatif au suivi et évaluation, (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/13).

Retards dans la soumission des tranches annuelles

9. Le Secrétariat a élaboré le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/14 relatif à la soumission des tranches prévue lors de la 69^e réunion du Comité exécutif et a noté que 14 des 28 tranches de projets d'accords pluriannuels attendues ont été effectivement soumises.

Examen des projets

10. Le Secrétariat a élaboré le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/15, présentant un résumé et des données chiffrées sur les 48 demandes de financement reçues des agences bilatérales et des agences d'exécution. Ces demandes concernent deux nouveaux projets de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), un plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC (à étudier par le Sous-groupe sur le secteur de la production), des tranches de projets d'accords pluriannuels approuvés concernant l'élimination soit des HCFC, du bromure de méthyle ou des CFC (élément d'une tranche). Les demandes portent par ailleurs sur deux projets de destruction des SAO, des activités relatifs au programme de travail (notamment un projet portant sur la promotion des frigorigènes à faible potentiel de réchauffement de la planète pour la climatisation dans les pays chauds, l'assistance technique pour l'inventaire des solutions de substitution des SAO et 12 demandes de prorogation de projets de renforcement institutionnel). Les financements sollicités s'élèvent au total à 321 934 670 \$US. Les coûts d'appui d'agence applicables sont inclus dans ce montant.

11. Conformément au processus d'examen des projets, 21 projets et activités représentant la valeur de 3 647 109 \$US et incluant les coûts d'appui d'agence sont retenus pour une approbation globale ; 12 projets et activités (des secteurs de la consommation et de la production) représentant un montant total de 314 142 120 \$US et incluant les coûts d'appui d'agence, ont été transmis au Comité exécutif pour examen individuel. Une partie du financement, d'un montant de 88 217 360 \$US, est sollicité dans le cadre de la 69^e réunion. Le PGEH d'un pays membre a été retiré.

Projet de lignes directrices pour le financement de la phase II des PGEH (décision 66/5)

12. En vertu de la décision 66/5, le Secrétariat a élaboré le projet de lignes directrices relatif au financement de la préparation de la phase II des PGEH (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/33). Le document a pris en considération les décisions antérieures et les lignes directrices du Comité exécutif concernant l'élimination des HCFC et les coûts correspondants (particulièrement la décision 56/16 qui fournit un aperçu des niveaux de financement requis pour la préparation de la phase I des PGEH). Les discussions et consultations avec les agences bilatérales et les agences d'exécution autour de la décision 66/5(c) qui ont eu lieu lors de la réunion de coordination inter-agences ont été également mises à profit lors de l'élaboration dudit document (voir paragraphe 28).

Rapport sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décisions 59/45, 62/62, 63/62, 64/51, 65/48, 66/53 et 67/32)

13. Le Secrétariat a préparé un rapport sur la finalisation de l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral sous la référence UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/34.

Transfert de fonds et informations concernant les intérêts courus sur les fonds détenus par la Chine au titre de la phase I de son PGEH, et modalités historiques de mise en œuvre du Fonds multilatéral (décision 68/22(a) et (b))

14. Le Secrétariat a mené des discussions avec les agences bilatérales et d'exécution concernées, lors de la réunion de coordination inter-agence (voir paragraphe 28) et lors d'une visioconférence le 14 février 2013, au sujet de la décision 68/22 relative aux fonds détenues par la Chine pour la phase I de son PGEH. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/35 a été élaboré pour examen du Comité exécutif, il contient un aperçu des informations contextuelles importantes, traite des questions liées aux intérêts accumulés sur les fonds détenus par la Chine, propose un récapitulatif des dépenses réalisées et des recommandations à examiner par le Comité.

Fonctionnement du Comité exécutif (décision 61/48)

15. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/36 suite à la décision 61/48 en vertu de laquelle le Comité exécutif avait décidé de maintenir ses trois réunions annuelles au moins pour les années 2011, 2012 et 2013 et d'examiner la question de la fréquence des réunions annuelles lors de la première réunion de 2013 en tenant compte de la charge de travail relative aux PGEH et de tous autres éléments pouvant surgir entretemps. Ce document expose les conditions et implications des changements de fonctionnement du Comité exécutif. L'organisation de deux réunions annuelles a été étudiée comme alternative, sur la base des statuts, politiques et lignes directrices actuels du Comité exécutif pour l'élimination des HCFC et l'approbation des PGEH mais aussi en prenant en considération sa charge de travail estimée.

Processus de recrutement pour le poste de Chef du Secrétariat du Fonds multilatéral (décisions 67/37 et 68/46)

16. Le Secrétariat a élaboré un rapport sur les activités réalisées en vertu de la décision 68/46 sous la référence UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/37.

Décisions de la 24^e Réunion des Parties concernant l'évaluation du mécanisme de financement

17. Le Secrétariat a composé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/38, reprenant les recommandations du rapport d'évaluation du mécanisme financier du Protocole de Montréal pour 2012 et énonçant les actions entreprises par le Fonds multilatéral en réaction à ces recommandations, conformément à la décision XXIV/11 de la Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

Secteur de la production des HCFC

18. Le Secrétariat a préparé un certain nombre de documents concernant des problématiques liées à l'élimination de la production de HCFC en vue de la réunion du Sous-groupe du secteur de la production. Ces documents seront reformulés lors de la 69^e réunion. Les documents relatifs au secteur de la production sont disponibles en accès restreint sur l'intranet du Fonds multilatéral. Seuls les membres du Comité exécutif peuvent les consulter.

Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds

19. La liste ci-dessous présente les documents préparés par le Secrétariat du Fonds et qui seront examinés lors de la 69^e réunion.

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour provisoire annoté
- Activités du Secrétariat
- État des contributions et décaissements (conjointement avec le Trésorier)
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources
- Rapports périodiques et conformité
- Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2013-2015
- Observations sur les plans d'activités des agences pour la période 2013-2015
- Rapport d'évaluation final des projets d'accords pluriannuels
- Mandat de l'étude théorique sur l'évaluation de l'étape préparatoire de l'élimination des HCFC
- Retards dans la soumission des tranches annuelles
- Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets
- Coopération bilatérale
- Observations et recommandations sur les programmes de travail pour 2013 du PNUE, du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (4 documents)
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 69^e réunion (10 documents)
- Projet de lignes directrices sur le financement de la préparation de la deuxième étape des plans de gestion de l'élimination des HCFC (décision 66/5)
- Rapport sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décisions 59/45, 62/62, 63/62, 64/51, 65/48, 66/53 et 67/32)
- Virement de fonds et information sur les intérêts accumulés sur les sommes détenues par la Chine pour la première étape de son plan de gestion de l'élimination des HCFC, et rétrospective des modalités de mise en œuvre du Fonds multilatéral (décision 68/22 a) et b))
- Fonctionnement du Comité exécutif (décision 61/48)
- Processus de recrutement pour le poste de chef du Secrétariat du Fonds multilatéral (décisions 67/37 et 68/46) et
- Décisions prises par les Parties à leur vingt-quatrième réunion concernant l'évaluation du mécanisme financier

Coopération avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et d'autres organismes

20. Un Administrateur principal a participé à une réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). La rencontre, organisée par le FEM, réunissait des experts de différents horizons notamment du Groupe consultatif scientifique et technique du FEM, des agences d'exécution, des secrétariats des conventions, de la société civile et du secteur privé. L'objectif de cette rencontre était d'échanger autour du projet de stratégie portant sur les produits chimiques et les déchets pour orienter la sixième opération de reconstitution des ressources du

FEM. Le projet de stratégie couvre les activités relatives au Protocole de Montréal gérées par le FEM (voir également paragraphe 26).

Participation aux réunions et réalisation de missions

Missions du Chef du Secrétariat

New York, États Unis d'Amérique (décembre 2012)

21. Sur invitation du Chef de l'Unité Protocole de Montréal et Produits chimiques du PNUD, le Chef du Secrétariat s'est rendu au siège du PNUD à New York le 10 décembre 2012 pour la célébration du 25^e anniversaire du Protocole de Montréal. Elle s'est également entretenue avec Mme Helen Clark, Administratrice du PNUD et Mr Marco Gonzalez, Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, et leur a présenté les activités du Protocole de Montréal et du Fonds multilatéral.

Nairobi, Kenya (16-25 février 2013)

22. Le Chef du Secrétariat s'est rendu à Nairobi en compagnie de l'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds pour assister à la première session universelle du Conseil d'administration du PNUE /Forum ministériel mondial sur l'environnement qui s'est tenue du 18 au 22 février 2013. Il a principalement assisté aux discussions portant sur les relations entre le PNUE et les Accords multilatéraux sur l'environnement. Le Chef du Secrétariat a également participé le 23 février 2013, à la retraite de l'équipe de direction du PNUE.

23. Le Chef du Secrétariat et l'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds ont rencontré plusieurs hauts responsables du PNUE et de l'office des Nations unies à Nairobi (ONUN). Ils se sont entretenus sur des questions administratives, financières et de ressources humaines liées au Secrétariat du Fonds.

24. Le Chef du Secrétariat a saisi l'opportunité de son voyage de retour de Nairobi vers Montréal, pour rencontrer à Londres (Royaume Uni) le président du Comité exécutif afin d'aborder avec lui certains aspects liés au Fonds.

Missions des autres membres du personnel

Washington D.C., États Unis d'Amérique (4-5 février 2013)

25. Un Administrateur principal a assisté à une réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du FEM, au siège du FEM (voir également paragraphe 20).

Bangladesh, Chili, Chine, Colombie, Égypte, Mexique, Inde, et Turquie, (16 janvier - 28 février 2013)

26. L'Administrateur principal, Suivi et évaluation, accompagné d'une équipe de consultants, a effectué des visites de terrain dans 8 pays dans le cadre du processus d'évaluation de la seconde phase de l'évaluation des projets des accords pluriannuels (voir paragraphe 8).

Participation du Fonds multilatéral aux manifestations organisées par le Programme ActionOzone du PNUE

27. Un Administrateur principal du Secrétariat du Fonds a participé à distance à deux événements du programme ActionOzone du PNUE. Il a assisté, en liaison audio, à deux sessions de présentation dispensées dans le cadre de la Réunion thématique régionale Europe et Asie centrale sur les programmes de formation et de certification concernant les techniciens en froid et climatisation. Cette activité s'est tenue à Istanbul, en Turquie du 21 au 22 février 2013. Le même Administrateur principal a réalisé une

présentation préenregistrée concernant les décisions de la 68^e réunion du Comité exécutif et les questions à traiter par le Comité en 2013. Cette présentation s'adressait à la réunion du Réseau sous régional des spécialistes de l'ozone de la Caraïbe anglophone et d'Haïti, qui s'est tenue à Saint-Christophe-et-Niévès du 18 au 22 mars 2012. Il a également participé en visioconférence, à la séance de questions/réponses qui a suivi sa présentation.

Réunion de coordination inter-agences

28. Une réunion de coordination inter-agence a été organisée par le Secrétariat du Fonds et les agences d'exécution à Montréal du 30 janvier au 1^{er} février 2013, afin de faciliter la préparation de la 69^e réunion du Comité exécutif. Le personnel du Secrétariat, deux agences bilatérales (Allemagne et Italie), les représentants des quatre agences d'exécution et le trésorier du PNUE ont participé à cette rencontre. Elle portait essentiellement sur la planification financière, la préparation des PGEH en phase II, le transfert de fonds et les intérêts courus sur les fonds relatifs à la phase I du PGEH de la Chine en application de la décision 68/22. Au-delà des aspects cités ci-haut, un grand nombre de sujets ont été abordés, notamment la planification financière pour la période 2013-2015, les problématiques relatives à l'examen des projets à la 69^e réunion, les lignes directrices liées à la préparation de la phase II des PGEH (décision 66/5 (c)), le fonctionnement du Comité exécutif (décision 61/48), les pratiques et procédures relatives à l'avance de fonds, l'examen des recommandations portant sur le secteur de la consommation de HCFC (mesures relatives à la décision 60/44) et les problématiques de suivi et évaluation.

Recrutement

29. L'annonce concernant l'ouverture du poste de Chef du Secrétariat a été publiée sur Inspira, le système de recrutement en ligne des Nations Unies. La date limite de dépôt de candidatures est le 14 avril 2013.

Préparation des réunions du Comité exécutif

30. Des dispositions logistiques ont été prises pour la tenue de la 69^e réunion du Comité exécutif au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, Canada, du 15 au 19 avril 2013. Les lettres d'invitation et les mots de passe permettant d'accéder à l'espace restreint du site internet ont été communiqués aux membres du Comité exécutif, au Président du Bureau de la 24^e Réunion des Parties, au Président et au Vice-président du Comité d'application, au Directeur exécutif du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux ONG.

Activités d'information

31. Le site internet du Fonds multilatéral a été mis à jour, et un espace dédié à la 69^e réunion. Cet espace contient les documents et informations pratiques. Les documents dont la diffusion est limitée ont été mis en ligne dans un espace restreint protégé par un mot de passe.

32. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour en vue de la 69^e réunion, les bases de données, documents et directives opérationnelles suivants :

- Inventaire des projets approuvés en date de décembre 2012
- Fiches récapitulatives des programmes de pays en date de décembre 2012
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de décembre 2012
- Projets et plans d'élimination des HCFC en date de décembre 2012
- Document d'introduction du Comité exécutif (2013)

- Liste des documents confidentiels (décision 67/34(c)).
